

## L'ACTUALITÉ POLITIQUE

Cette semaine, malgré la crise politique, Paris a vécu un moment d'unité et d'émotion avec la réouverture officielle de la cathédrale Notre-Dame de Paris, près de cinq ans après l'incendie qui l'avait ravagée en avril 2019. Une cérémonie solennelle, rassemblant des chefs d'État, des dignitaires religieux et des fidèles venus du monde entier, a marqué cet événement historique. Symbole de résilience et de patrimoine universel, Notre-Dame a offert une parenthèse d'espoir et de rassemblement dans un contexte politique tendu.

Sur le plan institutionnel, la situation demeure difficile après la chute du gouvernement Barnier, consécutive à une motion de censure. Pour répondre à l'urgence, le Conseil des ministres a présenté une loi spéciale permettant de reconduire les dispositions budgétaires de 2024 pour 2025. Ce dispositif temporaire assure le financement des services publics et évite une paralysie de l'État, mais il souligne l'impasse politique actuelle. Trouver un consensus pour adopter un budget reste un défi majeur, alors que les tensions entre les partis persistent.

Cette loi repose sur le mécanisme de gestion "par douzièmes provisoires", qui divise les crédits de l'année précédente en parts mensuelles pour financer les dépenses courantes. Elle garantit ainsi le fonctionnement des services essentiels, comme la santé, l'éducation ou la sécurité, tout en permettant le versement des salaires des fonctionnaires. Cependant, elle bloque le lancement de nouveaux projets, faute de crédits spécifiques, et limite la capacité du gouvernement à répondre à des crises ou à investir dans des priorités stratégiques. La fiscalité, figée au niveau de

2024, pose également problème si des réformes prévues pour 2025 ne peuvent être appliquées, générant des décalages budgétaires.

Le gouvernement peut autoriser certaines dépenses essentielles par décret, mais ces actions restent strictement encadrées. Bien que cette loi spéciale permette d'assurer une continuité temporaire, elle ne peut s'inscrire dans la durée sans fragiliser l'investissement public, l'innovation politique et la crédibilité financière de la France à l'international. Ce contraste entre le moment de grâce offert par Notre-Dame et les incertitudes politiques reflète les défis majeurs auxquels le pays est confronté.

Par ailleurs, malgré son rôle décisif dans le vote de censure ayant renversé le gouvernement, Marine Le Pen continue de progresser dans les sondages et de renforcer sa base électorale. Selon une enquête Ifop-Fiducial pour Le Figaro Magazine et Sud Radio, elle est créditée de 36 à 38 % des intentions de vote au premier tour de l'élection présidentielle de 2027, consolidant sa position en tête. Si elle était empêchée de se présenter, Jordan Bardella, son successeur à la tête du RN, recueillerait 34 %, confirmant la domination du parti.

Le sondage montre également l'absence de candidats de gauche au second tour, avec Jean-Luc Mélenchon plafonnant à 12 %. À droite, Édouard Philippe, ancien Premier ministre, se positionne comme le principal adversaire du RN, avec 25 à 26 % des intentions de vote. Ces chiffres s'inscrivent dans un contexte d'instabilité politique, marqué par la chute du gouvernement et une fragmentation des forces politiques, signalant une recomposition profonde du paysage électoral français. ■

## AGENDA PARLEMENTAIRE

En raison de la censure et de l'arrêt des travaux parlementaires, les niches parlementaires ont été réorganisées. Ces ajustements, validés à l'unanimité par la conférence des présidents, modifient certaines dates initialement prévues :

- **Groupe Socialiste** : prévue le 12 décembre, reportée au 23 janvier.
- **Groupe DR** : prévue le 16 janvier, décalée au 6 février.
- **Groupe Écologiste** : prévue le 6 février, repoussée au 20 février.
- **Autres groupes** : Les dates restent inchangées :
- **Groupe Démocrate** : 6 mars
- **Groupe Horizons** : 3 avril
- **Groupe LIOT** : 15 mai
- **Groupe GDR** : 5 juin
- **Groupe UDR** : 26 juin